

Communiqué de presse

« Petites villes de demain » : la Banque des Territoires s'engage avec le Département de la Nièvre pour soutenir les villes lauréates



Nevers, le 23 février 2021

Le partenariat entre la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et le Département de la Nièvre vise à faciliter l'accès aux cofinancements d'études pour les villes lauréates du programme Petites villes de demain dans la Nièvre. Le protocole a été signé ce jour par Alain Lassus, président du Département de la Nièvre, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, en présence de Daniel Barnier, préfet de la Nièvre.

Engagé dans le dispositif de revitalisation des communes rurales, le Département de la Nièvre se voit confier une mission de conseil, d'instruction et de versement des crédits d'ingénierie de la Banque des Territoires. Ces crédits sont destinés à financer des études stratégiques et opérationnelles que les villes nivernaises lauréates du programme Petites villes de demain, porté par l'Etat, mèneront dans le cadre de leur projet de redynamisation.

Une volonté de revitaliser les centres-bourgs

Cette initiative, s'articule parfaitement avec l'action très soutenue du Département de la Nièvre pour redynamiser et revitaliser les centres-bourgs. En effet, le Département se mobilise sur tous les sujets qui doivent permettre la nécessaire revitalisation des centres-bourgs, poumons économiques et lien social des territoires ruraux. Cela se matérialise via l'accompagnement des projets communaux au travers de la dotation cantonale d'équipement, le soutien aux projets structurants au travers des contrats, mais aussi l'accompagnement des projets de rénovation de l'habitat – public ou privé – et des porteurs de projets économiques par le biais de ses partenaires tels Nièvre Aménagement et Nièvre attractive. Le partenariat avec la Banque des Territoires vient compléter l'offre de service départementale auprès des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

A cette occasion, Alain Lassus, président du Département de la Nièvre, a rappelé le rôle d'acteur central de l'échelon départemental dans ce dispositif auprès des collectivités : « *En tant que garant des solidarités humaines et territoriales, le Département se mobilise pour son territoire et ses habitants en mettant en œuvre sa stratégie d'adaptation au changement climatique. Ainsi, dans le droit fil de sa politique territoriale 2021 – 2026, par le biais de laquelle le conseil départemental de la Nièvre mobilise une enveloppe de 33 M€ d'investissement en faveur de l'attractivité des territoires nivernais, le Département se positionne comme partenaire de la Banque des Territoires pour faciliter la mobilisation des crédits dévolus aux collectivités lauréates du programme Petites villes de demain. Par ailleurs, le Département agit en faveur de l'habitat au travers d'un PIG départemental multi thématique et l'accompagnement des démarches territoriales au travers de l'OPAH.* ».

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts souligne : « *Nous avons été au rendez-vous pour Action cœur de ville, nous le sommes aussi pour Petites villes de demain. Aux côtés de l'Etat et du Département, la Banque des Territoires est mobilisée pour aider les petites villes nivernaises à définir et conduire leurs projets de développement, essentiels à la vitalité et à la cohésion de nos territoires.* »

Daniel Barnier, préfet de la Nièvre déclare : « Avec 19 communes nivernaises lauréates qui seront accompagnées jusqu'en 2026 par l'État et ses partenaires dans le cadre du programme national d'appui Petites villes de demain, ce sont 10 chefs de projet qui vont être soutenus financièrement par l'État à hauteur de 75 % pour ces territoires. Aux côtés des élus, ces chefs de projet auront pour mission de révéler le potentiel de ces petites villes pour des territoires de cohésion au cœur de la relance et d'améliorer les conditions de vie des habitants. Au total, ce sont plus de 60 mesures mobilisables autour de l'habitat, de l'urbanisme, du commerce, des services au public, de la culture... en fonction de chaque projet de territoire ».

Le programme Petites villes de demain

Petites villes de demain est un programme national d'appui à la redynamisation des petites villes rurales de moins de 20 000 habitants et présentant des signes de vulnérabilité. Nouvel instrument au service du Plan de relance, ce programme a pour objectif de renforcer les fonctionnalités des petites villes afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de conforter leur rôle éminent dans la transition écologique et l'équilibre territorial. Ce programme articule des moyens d'actions locaux et nationaux, pour permettre aux petites villes lauréates de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat municipal.

Petites villes de demain s'inscrit ainsi dans le prolongement des actions engagées par l'Etat et les collectivités depuis plusieurs années (expérimentation centres-bourgs, programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'Industrie), avec l'appui de la Banque des Territoires, en vue d'accompagner les dynamiques locales et relancer au travers de programmes d'appui nationaux une politique ambitieuse d'aménagement du territoire. Dispositif sur mesure, qui reconnaît à chaque territoire ses enjeux propres, l'ambition de ce programme est d'intervenir en complémentarité des dispositifs de soutien aux petites centralités portées par les collectivités, notamment les conseils départementaux et régionaux.

Le soutien de la Banque des Territoires au programme Petites villes de demain

La Banque des Territoires mobilise sur le plan national 300 M€ dont 100 M€ d'investissement dans les projets locaux et 200 M€ de crédits d'ingénierie pour aider à la structuration et au démarrage des projets dans les 1 000 petites villes lauréates du dispositif. Concrètement, elle :

- participe au financement des postes de chefs de projets (dans la limite de 25%),
- cofinance des études stratégiques et pré-opérationnelles (dans la limite de 50%),
- mobilise ses propres marchés à bons de commande pour réaliser à sa charge certaines études ou soutien en ingénierie que le programme justifie.

En phase de réalisation des projets, la Banque des Territoires proposera également aux collectivités lauréates une gamme de prêts dédiée et pourra investir dans des opérations en fonds propres afin de renforcer l'attractivité des territoires.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Département de la Nièvre

Stéphane Jean-Baptiste – - directeur de cabinet et de la communication
stephane.jeanbaptiste@nievre.fr - 06 71 64 72 94

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélié Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 @BdT_BFC